

**Compte rendu de l'Assemblée Générale Départementale  
extraordinaire, ordinaire et élective  
du 18 octobre 2008**

Présents : Mr Pascal BOUCHERLE, Président du Comité Directeur  
Mr Michel ROIG, Secrétaire Général  
Mr Gérard COMTE, Trésorier  
Mr Jean-Marc VAL, Responsable de la Commission Sportive  
Mlle Isabelle DALICOUD  
Mlle Cécile PROVOST  
Mr Jean Pierre DAGAND

Absents : Mr Oualid OBEID, excusé démissionnaire  
Mr Marc ZEBBAR

Pour les commissions :

Mme Mauricette ROIG, Responsable de la sous – commission départementale des grades, responsable des juges katas et de l'arbitrage, excusée. (Examen arbitrage national)

Présent : Mr Vives KERBATI, Directeur Technique Départemental.

L'assemblée générale se tient dans la salle 106, 1<sup>er</sup> étage, à la Maison Départementale des Sports à EYBENS.

A 14 H 30, il est procédé au pointage des clubs présents ou représentés et à la remise du matériel nécessaire aux scrutins.

Vingt quatre (24) clubs sont présents ou représentés sur cinquante neuf (59) à jour du montant de leurs cotisations, pour un total de soixante et onze (71) voix sur cent quarante deux (142).

A 15 H 00, Mr Pascal BOUCHERLE déclare la séance ouverte.

Il rappelle les trois phases du déroulement de l'Assemblée Générale de ce jour : Assemblée Générale Extraordinaire, Elective et Ordinaire.

**1°) – Assemblée Générale Extraordinaire.**

Le Président rappelle qu'il faut approuver par vote les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur de notre département, la modification essentielle portant sur l'intégration des arts martiaux vietnamiens.

Le quorum d'au moins la moitié des clubs n'est pas représenté (il manque 6 clubs) cependant le quorum est représenté en voix. Le Président demande à l'assemblée générale si elle accepte cependant de se prononcer en vertu de son pouvoir souverain.

- Le mode de scrutin ayant obtenu l'unanimité, l'assemblée générale accepte à main levée et à l'unanimité de se prononcer bien que le quorum ne soit pas atteint pour le nombre de clubs.

- Toujours à main levée et à l'unanimité, les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur du département de l'Isère sont approuvés.

## **2°) – Assemblée Générale Elective.**

Le Président rappelle que les élections des membres du comité directeur et des représentants à l'assemblée générale fédérale se font à bulletins secrets.

Pour le Comité Directeur, huit candidatures ont été déposées et retenues à savoir :

Mr Pascal BOUCHERLE – Mr Michel ROIG – Mr Gérard COMTE – Mr Jean Marc VAL – Mr Jean Pierre DAGAND – Mlle Isabelle DALICOUD – Mlle Cécile PROVOST – Mme Mauricette ROIG.

Les membres du comité directeur départemental sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Sont élus au premier tour de scrutin les membres ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Au second tour, l'élection a lieu à la majorité relative.

Quant aux représentants du département de l'Isère à l'Assemblée Générale de la Fédération, ils sont élus au scrutin uninominal à un tour. La majorité relative suffit et en cas d'égalité des voix, le plus âgé des candidats est élu.

Deux candidatures ont été déposées et retenues, à savoir :

Mr Pascal BOUCHERLE – suppléant : Mr Gérard COMTE  
Mr Michel ROIG – suppléant : Mr Jean Pierre DAGAND

Chacun ayant procédé à la vérification du matériel remis, les élections peuvent avoir lieu, le président du bureau de vote étant désigné en la personne de Jean Pierre DAGAND avec comme assesseur, Mlle Cécile PROVOST.

### **3°) – Assemblée Générale Ordinaire.**

Pendant le dépouillement, se déroule l'Assemblée Générale Ordinaire du Département.

- Mr Michel ROIG donne lecture du rapport moral et du rapport d'activités établis par le Président. Ils sont tous deux approuvés à l'unanimité.

- Mr Michel ROIG donne lecture d'une lettre émanant de Mr Oualid OBEID, ex-responsable de l'Ecole des Cadres, datée de ce jour et adressée notamment au Président Départemental ainsi qu'aux professeurs et pratiquants par laquelle il exprime son ressentiment suite à son éviction de la responsabilité de l'école des cadres et démissionne de tous ses mandats.

- Mr Michel ROIG donne lecture du compte rendu établi par Mme Mauricette ROIG, responsable de la commission des Juges kata et de la commission d'arbitrage pour le département de l'Isère, sachant qu'elle se trouve aujourd'hui à Paris pour l'examen d'arbitre national. Elle souligne l'aide apportée par les juges et arbitres de la Savoie et de la Drôme Ardèche auxquels il a fallu faire appel pour que les compétitions officielles puissent se dérouler normalement.

- Mr Gérard COMTE, poursuit la séance par la lecture du rapport financier et la présentation du budget prévisionnel. Il souligne le fait de l'équilibre instable du budget prévisionnel qui repose principalement sur les subventions allouées par les divers organismes. Selon l'évolution des finances, se joue le maintien ou la suppression de la Coupe de l'Isère.

**L'Assemblée Générale, à l'unanimité, approuve les comptes de l'exercice clos et vote le budget. Elle donne quitus au Trésorier et aux membres du Comité Directeur pour leur gestion.**

- **Augmentation des cotisations** : le Président soumet à l'Assemblée Générale, une augmentation de la cotisation départementale de 4 Euros pour la saison à venir. Une majorité se dégage pour prévoir une augmentation sur les quatre ans. Il est dès lors voté à l'unanimité une augmentation de 4 Euros pour la saison 2009/2010, portant la cotisation à 50 Euros, puis une augmentation de 2 Euros par an, portant les cotisations 2010/2011 et 2011/2012 respectivement à 52 et 54 Euros.

- **Explications relatives aux stages départementaux avec Mr Bernard BILICKI** : une question posée par un participant à l'Assemblée Générale (ni président de club, ni mandaté) pouvant laisser supposer que le Comité Départemental ne rémunère pas l'expert et s'enrichit sur le dos des compétiteurs, la parole est donnée à Mr Vives KERBATI, Directeur Technique Départemental pour qu'il donne les explications nécessaires.

Mr KERBATI rappelle qu'il a été mandaté par le Comité Directeur Départemental pour négocier avec Mr Bernard BILICKI, un stage de karaté pour le département de l'Isère. Leur rencontre a permis la mise en place d'un stage en trois parties de 3 heures chacune pour un montant total de 2850 Euros. Dans un premier temps, le comité directeur envisageait de faire payer 10 Euros les trois parties, mais en raison de la faiblesse budgétaire, il a été amené à demander une participation pour chaque partie de 10 Euros. Mr KERBATI rappelle que Mr Bernard BILICKI intervient à titre privé et non dans le cadre fédéral.

**- La même personne sollicite le département pour la tenue d'un collège de ceintures noires de 18 ans et plus ou d'un entraînement technique de hauts-gradés :** le Comité Départemental rappelle que les ceintures noires ne sauraient être différenciées par des catégories d'âges, mais qu'elles le sont par le degré du Dan.

La parole est donnée à Mr Vives KERBATI, Directeur Technique Départemental qui rappelle l'organisation des deux stages techniques, gratuits et ouverts à tous, qui se dérouleront répartis en plusieurs ateliers de différents niveaux, par période de 20 minutes. **Mr KERBATI sollicite les gradés et hauts-gradés du département pour mener à bien l'encadrement de ces stages de masse.**

**- Sollicitation par le Comité Directeur de Mr BISONI Christian.**

Le Comité Directeur Départemental sollicite les compétences de Mr BISONI Christian, CN 5<sup>ème</sup> Dan, professeur diplômé d'état, enseignant au club « Alpes Tai Jitsu » de Sassenage, membre de l'élite du karaté jitsu français. Sa présence est souhaitée pour animer et encadrer les participants aux prochains stages techniques de masse organisés par le Département.

**- Questions diverses.**

Mr RYJKOFF Serge, du « Karaté Saint Jeannais »  
Mlle TROUILLEAU Maelle, du « Karaté Club Pontois »  
ayant réussi à l'examen du 1<sup>er</sup> Dan, s'inquiète de la délivrance de leur Diplôme d'Instructeur Fédéral.

Il sera répondu à chacun d'eux après la mise en place du nouveau Comité Directeur.

- **Date à retenir.**

**23 Novembre 2008 :**

**Championnat Départemental Comité de minimes à seniors –  
Gymnase Maurice Cucot à Pontcharra.**

Vous avez jusqu'au lundi 17 novembre 2008 pour faire parvenir vos inscriptions à :

**Mr Jean Marc VAL, La TreilleII, 212 Avenue du Granier, 38530  
PONTCHARRA.**

<b>Résultats des élections</b>
--------------------------------

**Comité Directeur :** les huit candidats au Comité Directeur obtenant 71 voix sur 71 suffrages exprimés, ils sont élus dès le premier tour.

**Représentants à l'Assemblée Générale Fédérale :** les deux candidats et leur suppléant respectif obtiennent 71 voix sur 71 exprimés.

**- Election du Président du Comité Directeur Départemental.**

Les huit membres élus se retirent et choisissent à l'unanimité la candidature de Jean Pierre DAGAND au poste de Président.

Mr Pascal BOUCHERLE est désigné Président d'Honneur,

Mme Mauricette ROIG, Vice – Présidente,

Mlle Isabelle DALICOUD, Vice - Présidente

Mr Michel ROIG, Secrétaire Général

Mr Gérard COMTE, Trésorier

Mr Jean Marc VAL et Mlle Cécile PROVOST, Responsables de la Commission Sportive.

**Le mode de scrutin ayant été choisi, Mr Jean Pierre DAGAND est élu à main levée Président du Comité Directeur Départemental par l'Assemblée Générale à l'unanimité.**

## **- Changement de siège du Comité Départemental de l'Isère.**

Mr Jean Pierre DAGAND, exprime le vœu de changer le siège du Comité Départemental pour des raisons d'économies : le comité départemental dispose d'un bureau au sein de la Maison des Sports d'Eybens moyennant un loyer annuel de 415 Euros, bureau que le nouveau Président ne compte pas utiliser en raison de l'éloignement de son domicile. Il lui apparaît qu'il serait alors payer bien cher une simple boîte aux lettres alors qu'il est si difficile d'équilibrer le budget à venir.

L'article Premier des statuts, dernier alinéa, stipulant que « le siège peut être transféré dans une autre commune par délibération de l'Assemblée Générale », Mr DAGAND demande à l'Assemblée Générale si elle accepte de bien vouloir délibérer sur un transfert du siège, vers son domicile, 11, rue de Belledonne à LA TERRASSE.

Après acceptation à main levée, après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité le transfert du **siège du Comité Départemental au 11, rue de Belledonne – 38660 LA TERRASSE.** Deux membres du Comité Directeur se sont abstenus.

## **- Prochaine réunion du bureau du Comité Départemental :**

Le bureau du Comité Départemental se réunira le samedi 15 Novembre 2008 de 09H00 à 12H00 - Maison des Associations – LA TERRASSE.

L'Assemblée Générale se clôture à 18H00 et les participants se retrouvent devant le pot de l'amitié.

Le 22 octobre 2008.

Le Président du Comité

Le Secrétaire Général

Pascal BOUCHERLE

Michel ROIG